

Du 28 Juillet au 28 Août 2015

RAID PHOTO

PARIS - CAP NORD

26 ans de passions



Handicap
Voyages
sans limites

Gilles Bargoin
269 rue Philippe CASTAN
34090 MONTPELLIER
Port : 06 24 86 46 66
WWW.MPCN.FR



Sommaire

I)	Présentation	3
II)	Présentation projet « Paris Cap Nord »	4
III)	Plaquette projet « Rallye photo Paris Cap Nord »	5
IV)	Exemple de parcours	9
V)	Photos	10
VI)	Liste non exhaustive de médias relayant l'événement .	11
VII)	Contrat de sponsoring	12
VIII)	Positionnement publicités	14
IX)	Statuts association « Handicap & voyages sans limites »	15
X)	Revue de presse	

Présentation

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Handicapé tétraplégique incomplet en fauteuil électrique résidant à Montpellier depuis Juillet 2014, j'envisage l'été 2015, participer au rallye photo Paris Cap Nord avec mon Utilitaire léger ([photo en annexe](#)) adapté à mon transport et aménagé pour dormir.

Fils d'agriculteurs auvergnats, ma vie d'étudiant près de Nantes s'arrête le 24 février 1989 dans un accident de voiture. Depuis cette date Il me faudra désormais tout conjuguer avec un fauteuil roulant et une mobilité très réduite. Après plusieurs séjours en centre de rééducation ma vie d'étudiant reprend forme grâce à l'informatique dans un centre de reclassement professionnel de Millau en 1993. Cette formation me permettra d'accéder au monde du travail. Mais il faudra attendre 2004 pour que je fasse l'acquisition d'un véhicule qui me permettra de reprendre le volant grâce à un aménagement sur mesure confectionné par un installateur renommé de Paris.

La mise en place d'un équipement pour dormir dans mon véhicule me permet désormais de voyager chaque été vers les zones plus froides et chaque printemps ou automne vers les zones plus chaudes, mon organisme ne régulant plus ma température. Cet équipement permet de m'affranchir de tous les problèmes d'accessibilité occasionnés par un handicap tétraplégique incomplet en fauteuil électrique, de dormir confortablement dans un grand lit avec un matelas anti-escarres à très peu de frais en toute sécurité dans un camping, avec une bonne organisation et une mobilité facilitée. Ces aventures en toute autonomie, la découverte d'une culture européenne riche, me permettent un instant d'oublier mon handicap grâce à des accompagnantes hors du commun. Nos talents de photographes amateurs combinés nous permettent de ramener des clichés de ces périples inoubliables et précieux.

L'éventail des loisirs étant très limité pour un handicap aussi lourd que le mien, voyager vers de nouveaux horizons est devenu une passion vitale. Ainsi en 10 ans mon fourgon Mercedes Sprinter a parcouru 270 000 kilomètres qui m'ont mené d'Amsterdam à Berlin, Copenhague, Bruges, Gérone, Figueras, Andorre, Lourdes, Carcassonne, Monaco, le Luberon, plusieurs fois en Bretagne, en Provence, à Paris et à Barcelone.

Tous ces voyages sont d'une distance relativement respectable. Aussi depuis quelques années j'envisage de me rendre dans les pays scandinaves pour observer le soleil de minuit.

Pour ce voyage, l'organisation se révèle plus compliquée, ainsi que la distance qui est conséquente pour un équipage de deux personnes. Alors que je cherchais une étudiante scandinave sur Montpellier pour avoir un point de chute et un bon guide, un ancien collègue de travail, passionné de photo, me fait connaître le rallye photo Paris cap nord, 80 équipages environ, qu'il envisage de faire dans quelques années.

Après quelques conversations téléphoniques et mails échangés avec le créateur et responsable Philippe BOUCHER, j'en déduis que c'est la bonne formule pour partir en sécurité et éviter à gérer une lourde organisation de camping, ferries et sites à visiter et en rater le moins possible sur une distance aussi longue.

Ce très grand rallye sera pour moi une expérience unique.

Présentation projet « Paris Cap Nord »

Le raid Paris Cap Nord est le premier des raids « découverte » et c'est aussi l'un des plus connus. Il bénéficie durant chaque édition de retombées médiatiques dans plusieurs pays ([voir liste non exhaustive en annexe](#)). Il ne s'agit pas d'un « matraquage » mais de reportages ponctuels durant lesquels les journalistes insistent sur l'image positive du concept « raid photographique ».

Le jour du départ et de l'arrivée sur l'esplanade du château de Vincennes, France 2, France 3, France INFO, France INTER, Europe 1, Euronews, Eurosport, RTBF (Belgique), MTV3 (Finlande) ont été les médias les plus présents à tous les précédents RAIDS.

Le RAID se déroulera du 28 juillet 2015 au 28 août 2015. Les pays traversés sont les suivants : France, Belgique, Pays bas, Allemagne, Danemark, Suède, Finlande, Norvège (voir parcours en annexe) une fois à l'aller et une seconde fois au retour.

Le coût d'inscription est de 660 euros. Le coût total du voyage est estimé à 3 500 euros pour une petite voiture (souvent des 2 CV) pour mon fourgon Mercedes Sprinter on peut rajouter 30 % c'est-à-dire environ 4500 euros (fourchette haute prévue pour les gros véhicules dans la présentation du rallye en annexe).

Une révision complète de mon véhicule et de son installation pour l'utilisation en fauteuil électrique est nécessaire pour un rallye photo avec un maximum de sécurité.

Une amélioration de la partie camping encore très simple est nécessaire pour la longueur du trajet, ajout d'un panneau solaire, ajout de meubles de rangements intelligents etc....

Soit

Inscription raid	: 660
Coût global raid	: 4500
Amélioration partie camping car	: 2000
Révision installation handicapée et fauteuil	: 700
Révision véhicule	: 1500
4 pneus Michelin renforcés pistes et camping car	: 700
4 amortisseurs renforcés	: 500
Gestion et création documents, sites, publicités, prospections	: 800
Participation prospection au festival de Cannes 2013 et 2014	: 1000
Reconnaissance première partie RAID en juillet 2014	: 2000
Préparation, rencontre des équipages à l'île d'Yeu du 4 au 6 avril 2015	: 500
Coût global approximatif environ	: 15 000 euros

Le site www.MPCN.fr et l'association « Handicap & voyages sans limites » ont été créés pour ce projet.

A la recherche de sponsors, je me permets de vous contacter pour m'aider à financer une partie de ce raid en échange par exemple d'une visibilité sur mon véhicule (autocollants) ou d'autres suggestions qui seront les bienvenues.

Vous en souhaitant bonne réception, merci d'avance pour votre attention, je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

BARGOIN Gilles



Post Scriptum :

- Le projet est soutenu par la Mairie de Millau, le Parc Naturel des Grands Causses, la poste de Millau, Aveyron Evasion et d'autres soutiens présents sur le site <http://www.mpcn.fr/>

- Je m'engage dès réception d'une promesse de participation à poser immédiatement le logo de la société concernée dans la bannière de partenaires présente sur le site et sur mon véhicule.

RAID AUTO – PHOTO PARIS – CAP NORD 2015



BULLETIN D'INFORMATION

FUTURS AMIS RAIDEURS, BONJOUR !

Vous pensiez avoir froid, mais ce n'est pas le cas...

La fraîcheur du soir adoucit agréablement une sensation brûlante.

Vous essayez d'atteindre le bord de l'eau, sans glisser sur un chemin de bois. Les planches sont humides et la lumière réduite. Le corps fumant, vous plongez dans une eau qui ne semble ni chaude, ni froide.

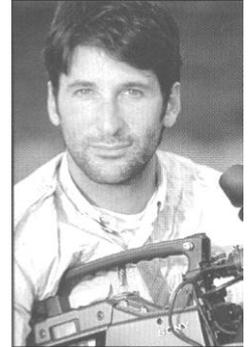
Autour de vous, la masse sombre des forêts se découpe dans un soleil qui ne se couche jamais. Le ciel est rouge – violet et le silence est si pesant qu'il semble siffler dans vos oreilles. Il est 1 heure du matin, vous sortez d'un sauna « fumé », au bord du lac d'Hankasalmi en Finlande, après une longue étape de pistes sèches et lumineuses.

Nous sommes le 9 juillet, et 21 jours de couleurs vous attendent encore... Ascension des sommets norvégiens avec neiges éternelles, baignade dans les lacs tièdes de Finlande, découverte des villages suédois, soirée saumon dans les fjords, course de ski sur le 1^{er} sommet nordique, raft dans un canyon près de la frontière russe, croisières en mer baltique, découverte des maisons en toit de pelouse, et vous réalisez une partie des 100 000 clichés de la prochaine édition d'une course aux images ouverte à tous : le RAID PHOTO PARIS – CAP NORD.

A bientôt, peut-être sur les pistes du soleil de minuit.

Philippe BOUCHER

Créateur – Organisateur du PARIS – CAP NORD



DATES 16^{ème} raid : du 28 Juillet au 28 Août 2015

PRIX DE L'INSCRIPTION : 790 € par équipage

660 € pour toute inscription avant le 31 décembre 2014

LE RAID SUR LE WEB

Le site web constitue une immense base de données pour les anciens participants mais aussi pour les futurs raideurs. Des centaines de photos, des articles de presse, les récits de plusieurs éditions ainsi qu'un forum de discussion vous attendent !

Il vous est bien entendu toujours possible de nous écrire et de recevoir régulièrement nos toutes dernières infos directement sur votre adresse e-mail.

Le site est une mine d'informations pour les futurs raideurs ou pour les passionnés de la Scandinavie. Une seule adresse : <http://www.pariscapnord.com> !

CAP NORD ORGANISATION
4ter rue Feuillat – 69003 LYON – France
Tél : 09 54 88 19 67

<http://www.pariscapnord.com>
email : philippe.boucher@gmail.com

UNE AVENTURE DIFFERENTE

Le Raid Paris – Cap Nord est avant tout une aventure ouverte à tous. Il ne s'agit pas d'une épreuve chronométrée, mais d'un raid réservé aux voitures. Ici, contrairement à d'autres courses ou rallyes, la vitesse n'est pas l'élément moteur.

L'originalité de ce raid est le classement final, établi à partir de trois critères :

- il y a tout d'abord le classique point de contrôle qui permet de vérifier le respect de l'itinéraire suggéré dans le road-book et des fourchettes horaires (2 à 3 heures). Les temps impartis permettent à tous les participants d'organiser sa journée et de prendre du temps pour s'arrêter.
- Ensuite, il y a dix photos sur tirage papier (deux par thème) à présenter tous les cinq jours à un jury composé de personnalités de la photographie et du journalisme.
- Enfin, il y a un reportage écrit sur un thème libre mais autre que sur le raid en lui-même.

Nous demandons aux participants avant tout d'ouvrir l'œil, d'être curieux, inventifs et débrouillards. Si vous avez toutes ces qualités, le raid est fait pour vous. ■

Jacques, Stéphane et Vincent viennent tous trois du Croisic. Stéphane se déplace en fauteuil à cause d'une mobilité réduite et Vincent se déplace lui aussi difficilement. La tentation est forte et la décision d'y participer est immédiatement prise. Ils sont partis de Paris le 1^{er} Août avec dans l'esprit l'envie "de réaliser les plus beaux clichés et les plus beaux reportages". Stéphane ajoute à cela l'envie de travailler à l'intégration des personnes handicapées dans la société et en peu de temps il a réussi à trouver sa place au sein de la Caravane. Il dit lui même "J'en ai marre qu'on me prenne pour un photographe à roulette, mais ici tout le monde est sur le même pied d'égalité, c'est génial". Son rêve il y tient, même s'il sait que cela sera difficile, il ira jusqu'au bout.

UNE AVENTURE OUVERTE A TOUS

Alliant aventure, respect des autres, découverte de soi et du monde, le PCN est en passe de renouveler la formule trop simpliste : Raid = vitesse + argent. Il met à la portée de tous un RAID NATURE - AVENTURE - CULTURE. Il s'agit donc d'un voyage de longue haleine mettant à rude épreuve véhicules et raideurs.

L'inscription au raid s'élève à 790 € par équipage (660€ si vous vous inscrivez avant le 31 décembre 2013) et comprend une petite assistance mécanique et sanitaire, des réductions sur les bacs et camping utilisés, le road-book, l'organisation d'épreuves sportives et des lots. Il faut prévoir un budget moyen de 3 000€ à 4 500€ pour un équipage de deux personnes que vous pouvez trouver grâce au sponsoring. Ce budget comprend les frais d'inscription, d'essence, de bacs, de camping, de nourriture, l'achat des pellicules et le développement photo.

Aucune restriction n'est faite quant à la marque et à l'âge du véhicule mais attention, les camping-car, camions et motos ne sont pas acceptés. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant jusqu'au 31 Mai de l'année du prochain raid. De plus, le nombre d'inscriptions est limité à 80 équipages au grand maximum.

Henri et Alice sont des habitués du raid. Rien n'effraie Henri, ni les milliers de kilomètres à parcourir, ni les nuits à la dure. Il en a vu d'autres. Pour ce retraité de 72 ans, le raid, c'est l'aventure d'une vie qui se poursuit. Pour rien au monde Henri ne céderait sa place de conducteur pour un voyage organisé ou tout simulacre d'aventure !

Philippe BOUCHER et son équipe invitent Monsieur Tout Le Monde à venir participer à ce périple de plus de 10 000 kilomètres et dont les étapes journalières sont de 350 kilomètres en moyenne, loin des circuits touristiques habituels.

A travers tous les pays traversés, les raideurs ont découvert les trésors oubliés de l'Europe du Nord : les vieilles églises en bois au coeur d'une nature encore préservée ; en bivouaquant autour d'un feu, à contempler le spectacle exceptionnel des aurores boréales, les participants ont rencontré de nouveaux amis. Un sourire, un geste de bienvenue ont fait naître une nouvelle solidarité face aux difficultés quotidiennes des étapes.

Rachidi et Nicolas sont venus sur le raid sur l'initiative de David et David. Soutenus par plus de 360 particuliers à qui ils ont vendu des t-shirts ainsi que par des partenaires privés et publics, cet équipage a bien l'intention d'aller loin... "au-delà des frontières", leur slogan. Leur détermination leur a permis de gagner le Raid 2001.

Il est indéniable que le RAID PARIS - CAP NORD nécessite une bonne dose d'efforts physiques autant que moraux. Qui peut prétendre conduire aisément durant quatre nuits de suite ? Les participants sont mis à rude épreuve lors de ces fameuses étapes de nuit, qui sont pour certains, une véritable lutte contre eux-mêmes... Le froid est aussi au rendez-vous (-10° en moyenne au sommet du Giltertind, le plus haut sommet des pays nordiques à 2 471 mètres d'altitude). Parfois, la pluie dissuade plus d'un raideur à monter sa tente, mais avec les kilomètres, tout rentre dans l'ordre car ils sont là avant tout pour se faire plaisir. ■

LE PARCOURS



* parcours non contractuel. Nous pouvons être amenés à légèrement le modifier.

Le **RAID PARIS-CAP NORD 2012** part le 5 juillet vers 13h de l'**Esplanade du Château de Vincennes, près de Paris**. Les amis et familles des concurrents sont là pour les saluer une dernière fois. Les préparatifs commencent dès le début de l'après-midi.

Les participants empruntent les autoroutes françaises, belges et allemandes pour atteindre Plettenberg, où les habitants nous accueillent officiellement. **Le 6 Juillet**, nous allons arrivons à Copenhague.

Le 7 Juillet, les choses sérieuses commencent. Les pistes attendent les participants et la prise de contact est plus ou moins évidente pour les néophytes. Tous atteignent **Stockholm** le soir même.

Aurélié et Daniel ne se connaissaient pas avant de partir sur le 11^{ème} RAID AUTO – PHOTO PARIS – CAP NORD. Ce qu'ils préfèrent c'est ce rythme de changement incessant, tant au niveau des paysages que des personnes et des cultures.

Après une journée de découverte de la capitale suédoise, les raideurs prennent le ferry le soir. Le spectacle est inoubliable. Le bateau traverse les archipels autour de Stockholm, le soleil se couche sur la mer.

Nous débarquons à **Helsinki** le **8 Juillet** au matin et sommes accueillis par les médias et les sponsors locaux. Une arrivée officielle est organisée dans la capitale. Dès le **10 juillet**, les choses sérieuses reprennent : nous traversons la région des mille lacs sur de superbes pistes, traversant d'immenses forêts de sapins où percent ça et là de petits lacs où se baigner est un plaisir. Le soir, au camping d'**Hankasalmi**, les raideurs ont la possibilité de prendre leur premier sauna finlandais et de piquer une tête dans le lac... une expérience extraordinaire pour ceux qui n'avaient jamais fait de sauna. Les villageois nous offrent une soupe de poisson typique.

Le 11 juillet, après une étape éprouvante pour les mécaniques, nous arrivons dans le hameau de **Moykkylanpera**, où Aarne et Kirsti nous accueillent, comme chaque année, à bras ouverts. Ce couple de fermiers nous fait l'honneur depuis plus de dix ans d'accueillir les raideurs. Un bon souvenir pour de nombreux participants et l'occasion pour nos deux amis finlandais de rompre avec la monotonie d'une vie quotidienne rude.

Dès le **12 juillet**, nous prenons la direction de Kuusamo, ville située au nord-est de la Finlande. Le couchage se fait au camping de **Juuma**, le plus beau camping de tout le raid. Les rennes se promènent entre les tentes ; le sauna est situé sur une presqu'île, dans un cadre forestier majestueux. Le **13**, journée photographique dans la nature sauvage de cette partie de la Finlande, les participants réalisent des images de cette magnifique région. Dans l'après-midi a lieu le premier jury photo qui délibère pour choisir les plus beaux clichés de ce début de raid.

Les voyages, c'est avant tout des rencontres et celles que nous allions faire au détour d'un chemin suédois ne manquait pas d'intérêt. Tout d'abord, le lieu : une ferme banale au bord du sentier mais qui avait comme décoration de jardin un objet bien insolite : une vieille grue rouillée peinte de mille couleurs. Un cadeau d'amis prenant au sérieux des plaisanteries de fin de soirées nous dit notre hôte ! L'hospitalité des Scandinaves allait donc nous "toucher de plein fouet" au coin d'un sentier, café et petits gâteaux étaient au rendez-vous !

Le 15 juillet. Les concurrents vont enfin traverser le Cercle Polaire. Tout un symbole. Après avoir visité le village du Père Noël à **Napapiiri**, les participants se lancent dans la première étape de nuit. La luminosité très particulière du soleil de minuit et la fatigue rendent cette étape difficile. Il faut ajouter que les occasions de se perdre sont nombreuses car les pistes se ressemblent toutes. Le bivouac se déroule en pleine forêt autour d'un bon feu, sur les bords du Lac d'Inari, près de **Partakko**. Les premiers concurrents arrivent vers 2 heures du matin.

Les participants repartent le **16 juillet** en milieu de journée, pour rouler en direction du nord-est de la Norvège, vers Kirkenes puis **Hamningberg**, dans un environnement naturel magique.

Le lendemain, le **17 juillet**, les raideurs forment une longue caravane pour atteindre, 30 km plus loin, et à minuit pile, le **CAP NORD**. La joie se lit sur les visages malgré la fatigue. On est heureux d'avoir atteint le point le plus au nord de l'Europe. Une grande fête se déroule pendant le reste de la nuit. Le **18 juillet**, la journée est consacrée à la découverte de l'**Ile de Mageroya**, avec toutefois un point de contrôle en fin de journée sur la vraie pointe du Cap Nord. C'est l'occasion de visiter de petits ports de pêches.

Les raideurs reprennent la route le **19 juillet** vers le sud cette fois, et de nuit, pour atteindre, vers 5h du matin, l'un des plus beaux campings sauvages du mois, à **Leppäjärvi** en Finlande. Les raideurs en repartent le lendemain au soir pour la dernière étape de nuit qui les conduit à nouveau en Norvège, à **Foldvik**, merveilleux village de la côte.

Le **20 juillet** marque le retour des étapes de jour. Cette étape conduit les concurrents aux **Iles Lofoten**, en Norvège. Le soir, nous nous réunissons avec les habitants des villages de Storfjell et de **Digermulen** qui ont lutté pendant 10 années pour obtenir une route. Autour d'un succulent repas, même si la barrière de la langue gêne un peu les rapports, nous partageons leurs souvenirs. Le lendemain matin, les plus courageux se lèvent à 4 heures du matin pour voir le soleil se lever sur les montagnes et sur la mer. Un spectacle inoubliable...

Les journées des **22 et 23 juillet** sont consacrées à la visite des Iles Lofoten et à la côte norvégienne. Mais n'oubliez pas que nous nous retrouvons tous le **24 juillet** au soir à **Moldjord**.

Ancien participant en 1992, Jean est du style baroudeur. Il enchaîne raid sur raid tout en animant une association humanitaire. Ce qui lui plaît dans le Raid, c'est le fait de ne pas être au sein d'une organisation rigide, comme c'est trop souvent le cas.

Le **25 juillet**, les raideurs reprennent leur descente à travers les régions du nord de la Suède, pour rejoindre d'abord **Fatmomakke** puis **Hede le 26**. Nous restons deux jours dans le Parc National de Fonfgällg. Un jury photo proclame le jour même les photos gagnantes d'un Trophée spécial.

Dès le **27 juillet**, les concurrents peuvent découvrir tous les autres charmes de la Norvège. En effet, le soir même, un couchage sauvage est organisé entre **Vagamo** et **Lesja** sur une petite piste à 1000 m d'altitude. Dépaysement garanti ! Le **28 juillet**, ce sont les routes de montagne que nous découvrons avec la Trollstigenvagen, puis les fjords avec le Geiranger, pour arriver en fin de soirée au camping de **Bismo**. Là, tout le monde passe une très bonne nuit, car le lendemain matin, le **29 juillet**, c'est l'ascension du Glittertind, qui culmine à 2470 m. Les participants qui auront eu la force de gravir le sommet pourront profiter d'un panorama extraordinaire sur les chaînes de montagnes environnantes. Le **30 juillet** descente vers Oslo. Le **31 juillet** une Conférence de Presse se déroulera en présence de tous les participants. Ces derniers embarquent à 17h sur un ferry à destination de Copenhague au Danemark. Profitez du bateau et du formidable buffet.

Nous débarquons le **1^{er} août** au matin à Copenhague. Découverte de la capitale danoise avant d'aller sur l'île de Nyord. Puis retour à Plenttenberg le **2 Août** au soir pour une grande fête avec groupe local.

Et enfin, le **3 Août**, nous vivons notre ultime étape avec en fin d'après-midi, notre arrivée à **Paris**. Rendez-vous pour le dernier point de contrôle obligatoire sur l'**Esplanade du Château de Vincennes**. Les familles et les amis sont là, les retrouvailles se passent dans la joie. Le raid est fini... et déjà, les raideurs pensent à leur prochain Raid Paris-Cap Nord...

PARCOURS INDICATIF CAR NOUS TRAVAILLONS ACTUELLEMENT SUR CELUI DE 2015



Exemple de parcours



Photos



Liste non exhaustive de médias relayant l'événement

Liste non exhaustive de médias				
FRANCE	FINLANDE	EUROPE	ALLEMAGNE	ITALIE
Le monde	RADIO ONE	EURONEWS (76 pays)	ZDF	TUTTOSPORT
National Geographic	NATIONAL GEOGRAPHIC	UER(70 chaînes diffusées dans 51 pays)	FOCUS	LA STAMPA
France 2	YLE RADIO		STERN	RTL 102,5
France 3	YLE TELEVISION	BELGIQUE	COLOR PHOTO	RADIO ITALIA
TF1	ILTA SANOMAT	RTL TELEVISION	N-JOY RADIO	ZOOM
M6	ILKKA	RTBF RADIO	GRANDE BRETAGNE	TUTTI FOTOGRAFI
Canal +	HELSINGIN SANOMAT	RADIO 1	CHANNEL 4	QUATTORRUOTE
Eurosport	KESKIVOUMALAINEN	RADIO 2 BRABANT	CHANNEL 2	EPOCA
Planète	KOILISSANOMAT	RADIO 21	OFF ROAD	RAI 3
MCM	KALEVA	RADIO 2 HASSELT	AUTO EXPRESS	
Europe 1	KAINUUN SANOMAT	AUTO KRANT	THE EUROPEAN	SUEDE
RTL	HAAMEEN SANOMAT	SEMAINE DE L'AUTOMOBILE		SVT
France INFO	AAMULEHT	DE STANDARD	SUISSE	RADIO CITY
France INTER	ITA NAME	HEP VOLK	TSR	
RMC	RADIO MAFIA	LA DERNIERE HEURE	RADIO TONIC	NORVEGE
Europe 2	YNTEISHYVA	AUTO GID	RADIO LAC	National Geographic
RFI	SAMARBETE	LIBRE Belgique	LA TRIBUNE DE GENEVE	AFTENPOSTEN
REPONSES PHOTO	KEKIPOTIJANMA	RTBF TELEVISION		NRK TELEVISION
CHASSEUR D'IMAGES	SALON SEDEUN SANOMAT	BRT TELEVISION	PORTUGAL	RADIO PARIS OSLO
GRAND SUD	LAPIN KANSA	CANAL C	DIARO DE NOTICIAS	DAG BLADET
PARIS-MATCH	POTUAILEINEN		RADIO RENASCENA	LANDSTIDNINGEN
LE PARISIEN	ITA SAVO	ESPAGNE		
France SOIR	HAMEN SANUMA	ANTENA 3	JAPON	PAYS BAS
4X4 MAGAZINE	NUEVUMSTAD	RTVE	NHK MAGAZINE	TV SPORT
L'ARGUS DE L'AUTOMOBILE	LANI SUOMI	SER-M80		DE TELEGRAAF
TOUT TERRAIN MAGAZINE	SITTEILA SAINAM	EL PAIS		SPORT RADIO
AUTO PLUS	VASABLADET	CAMBIO 16		AMATEUR FILMER
France PHOTO	KOILLI SANOMAT	AUTOPISTA		
FEMME ACTUELLE	KOUVULA			
VSD	ILTALEHTI	A suivre en direct live sur internet : http://www.pariscapnord-live.com/		
LE PROGRES	KAUPINKI			
MIDI LIBRE	NAISET VANTAA			
JOURNAL DE MILLAU				
GAZETTE DE MONTPELLIER*				

CAP NORD ORGANISATION peut fournir des photos libres de droits pour illustrer les articles de presse

Contrat de Sponsoring

Entre les soussignés :

Le Bénéficiaire du Sponsoring :

.....
.....
.....

D'une part,

Et

L'entreprise Sponsor :

.....
.....
.....

Les parties conviennent et acceptent ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le sponsor apporte sa contribution (financière, en nature, technologique ou de compétence) au bénéficiaire en échange de l'exposition médiatique (détailler selon les types de sponsoring) Il s'agit dans le présent article de poser les grands principes de votre partenariat

Article 2 : Contribution du Sponsor au Bénéficiaire

2.1 Sponsoring Financier :

Le Sponsor mettra à la disposition du bénéficiaire la somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres)

.....

Conformément à l'objet du présent contrat précisé à l'article 1. Cette somme est payable sur le compte du bénéficiaire n° (indiquer le numéro de compte)

.....

Aux échéances suivantes : (préciser les échéances)

.....

2.2 : Avantages en nature

.....
.....
.....

ARTICLE 3 : Obligations du bénéficiaire**3.1 Diffusion de l'image du Sponsor sur les supports de communication**

- Le logo sera fourni en icône informatique et (ou) en support plastique autocollant par l'entreprise sponsor
- Le support autocollant sera d'une dimension inférieure à 30 centimètres en hauteur et 40 cm en largeur
- Je certifie placer l'icône de l'entreprise dans la bannière de partenaires présente en fixe dans la partie droite du site www.mpcn.fr avec un lien direct vers le site de l'entreprise concernée
- Je certifie placer le logo en support plastique autocollant sur mon véhicule (en photo ci après) dès la signature du contrat de sponsoring
- Je certifie demander à faire ressortir les partenaires de cette aventure dans tous les médias rencontrés
- Le sponsor accepte la non exclusivité

Chacune des parties s'engage à considérer les closes du présent contrat comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers, sans un accord préalable écrit de l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 4 : Assurances

Préciser le périmètre et les conditions des couvertures d'assurance qui en sera le bénéficiaire et qui assumera le paiement de cette couverture.

ARTICLE 5 : Durée du contrat de sponsoring

A la date de signature du contrat de sponsors jusqu'à fin août 2014

ARTICLE 6 : Résiliation et annulation du Sponsoring

Le présent contrat sera résilié de plein droit à tout moment avec ou sans préavis, au cas où l'une des parties manquerait gravement à ses obligations contractuelles.

En cas d'annulation de l'évènement ou de l'action ayant engendré le sponsoring, décrite à l'article 1 susvisé, les éléments tangible du sponsoring fournis par le sponsor devront être restituée.

Une clause de dédit peut être mise en place après accord des parties

ARTICLE 7 : Litige

7.1 : En cas de litige en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois.

7.2 : Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat, au Tribunal (préciser lequel) auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

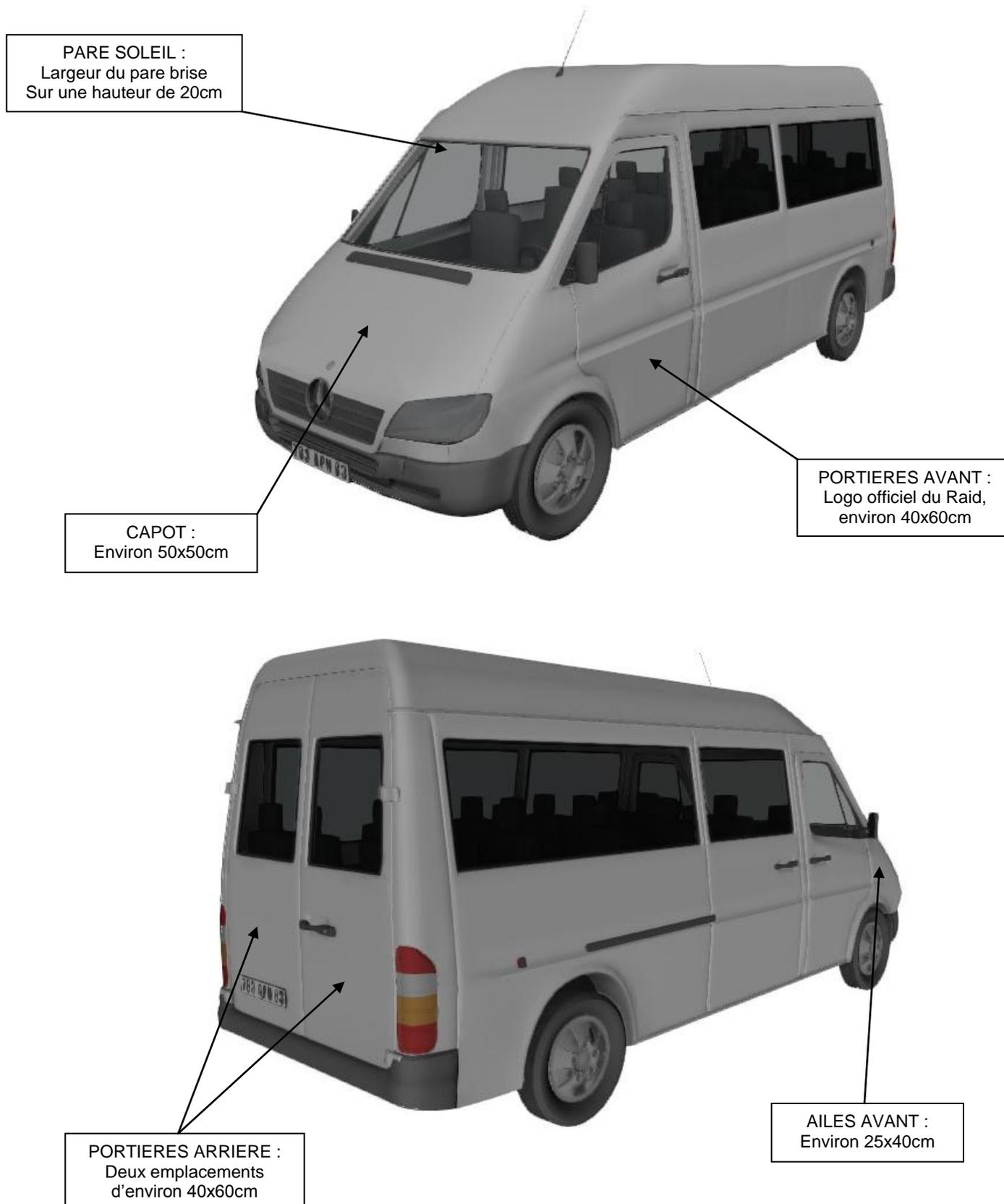
Fait à, le :

En deux exemplaires originaux

Signature des représentants légaux des deux parties

Positionnement publicités

Les autocollants publicitaires feront au maximum H 30 x L 40, ils seront disposés sur les deux cotés du fourgon, les portes avant et arrières ainsi que le capot avant et le haut de pare brise sont réservé par le Raid comme spécifié sur le croquis ci dessous.



STATUTS ASSOCIATION « HANDICAP & VOYAGES SANS LIMITES »

ARTICLE 1 : TITRE

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre **Handicap & Voyages sans limites**.

ARTICLE 2 : BUT

L'association " **Handicap & Voyages sans limites** " a pour but de collecter des dons pour participer aux projets de voyages de Gilles Bargoin, notamment celui prévu à destination du Cap Nord prévu en été 2014.

L'association se veut être un soutien moral à Gilles, elle est laïque, sans but politique, syndical ou religieux.

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le Siège Social est fixé à :

269 rue Philippe Castan

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, la ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

ARTICLE 4 : COMPOSITION

L'association se compose de membres actifs (=adhérents), de membres d'honneur et de membres donateurs.

ARTICLE 5 : ADMISSION

Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

ARTICLE 6 : LES MEMBRES

1° Les membres actifs: toutes personnes physiques et morales à jour de sa cotisation. L'assemblée générale fixe le montant des cotisations sur proposition du Conseil d'administration.

2° Les membres d'honneur : toutes personnes physiques et morales rendant ou ayant rendu service à l'association. Les membres d'honneur sont exempts de cotisations.

3° Les membres donateurs: toutes personnes physiques et morales ayant fait un don supérieur au montant de la cotisation ; ils sont exempts de cotisation pour l'année du don.

ARTICLE 7 : RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission
- b) le décès
- c) La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Bureau pour fournir des explications.

ARTICLE 8 : RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

- 1) Le montant des cotisations
- 2) Les subventions
- 3) Les dons et legs recueillis
- 4) Les dons en nature
- 5) Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires

ARTICLE 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil de 3 membres, élus pour 2 années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret ou par vote à main levée, un Bureau composé de :

- 1) Un Président
- 2) Un Secrétaire
- 3) Un Trésorier

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devraient normalement expirer le mandat des membres qu'ils remplacent.

ARTICLE 10 : REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la moitié des voix. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

ARTICLE 11 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit chaque année au mois de juin.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour proposé est indiqué sur la (ou les) convocation(s).

Le président, assisté des membres du Bureau, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de la gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, à bulletin secret ou par vote à main levée, des membres sortants du conseil.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

ARTICLE 12 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de plus de la moitié des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE 13 : REGLEMENT

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 14 : DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément aux lois et règlements en cours.

Le 25 Mars 2013,



**Certificat d'inscription
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)**



000196 / 000391

HANDICAP & VOYAGES SANS LIMITES
ROYAL AIGUELONGUE RDC A07 MR JIMENEZ
269 RUE PHILIPPE CASTAN
34090 MONTPELLIER

Tél : 05 61 36 61 36
Fax : 05 61 36 62 38

A la date du 10 Décembre 2014

Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	808 304 380
Identifiant SIRET du siège	808 304 380 00013
Désignation	HANDICAP & VOYAGES SANS LIMITES
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	25/03/2013

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	808 304 380 00013	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	ROYAL AIGUELONGUE RDC A07 269 RUE PHILIPPE CASTAN 34000 MONTPELLIER	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	25/03/2013	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

Mise à jour effectuée

Événement	Création d'une entreprise
Date de l'événement	25/03/2013
Référence : déclaration n°	D31438018817 Transmise par INSEE MIDI PYRENEES

IMPORTANT : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale de MIDI PYRENEES 36 RUE DES TRENTE SIX PONTS BP 94217 31054 TOULOUSE CEDEX 4

REPUBLIQUE FRANCAISE